

Bureau de la réglementation  
et des libertés publiques

## **DÉCLARATION D'OBLIGATIONS MILITAIRES ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN**

*Imprimé destiné aux personnes concernées par l'article 2 de l'accord franco/algérien  
relatif aux obligations du service national*

- Vous avez moins de 25 ans et possédez la double nationalité française et algérienne, vous n'avez pas encore effectué la journée défense et citoyenneté, vous souhaitez souscrire une déclaration d'option pour le service national français.
- Vous, devez alors remplir **lisiblement 2 exemplaires originaux** de la déclaration (pas d'impression recto/verso), la signer et la retourner à la Sous-Préfecture de Douai, **accompagnée d'une enveloppe affranchie** à l'adresse suivante :

**Sous-Préfecture de Douai  
Bureau de la Réglementation et des Libertés Publiques  
Article 2 accord franco-algérien  
642, boulevard Albert 1<sup>er</sup>  
CS60709  
59507 DOUAI Cedex**

- Ces exemplaires devront être accompagnés d'une photocopie des documents suivants :
  - copie de la pièce d'identité française recto-verso ou du passeport français en cours de validité
  - copie de la pièce d'identité algérienne ou passeport algérien en cours de validité
  - copie du livret de famille de la page des parents ou votre extrait d'acte de naissance
  - copie de votre attestation de recensement en Mairie (signée par le titulaire) ou tout document émanant de l'Établissement du Service National portant le numéro d'immatriculation
  - copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à la date d'édition au nom de l'intéressé (facture eau, électricité, gaz, téléphone, internet ou impôts)

**Si l'intéressé est hébergé**, en plus d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à la date d'édition, fournir :

- une attestation d'hébergement datée et signée
- une copie de la pièce d'identité recto verso de l'hébergeant
- un justificatif de présence en France (certificat de scolarité de l'année en cours, attestation d'employeur, contrat de travail, inscription Pôle Emploi, contrat d'intérim.....)

### **Autorité compétente**

Les documents sont à transmettre à la Préfecture ou Sous-Préfecture dont dépend votre lieu de résidence. Après instruction de votre dossier, la déclaration sera visée et signée par l'autorité préfectorale et transmise à l'intéressé.

## DÉCLARATION

(Article 2, 1er alinéa de l'accord franco-algérien du 11/10/1983)

### **INSTRUCTION N°27519/DEF/DCSN/R, DU 6 NOVEMBRE 1984**

Je soussigné .....  
(nom et prénoms)

Né le : ..... à : .....  
(date de naissance) (commune et pays de naissance)

Fils de : ..... né à : .....  
(nom et prénoms du père) (commune et pays de naissance du père)

Et de : ..... née à : .....  
(nom de jeune fille et prénoms de la mère) (commune et pays de naissance de la mère)

Domicilié (adresse complète).....

Inscrit sur les tableaux de recensement

- en Algérie :

- en France (département) :

déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du service national et vouloir satisfaire aux dites obligations en ..... (2).

Fait à Douai le,  
(signature de l'intéressé)

Pour le Préfet et par délégation,

## DÉCLARATION

(Article 2, 1er alinéa de l'accord franco-algérien du 11/10/1983)

**INSTRUCTION N°27519/DEF/DCSN/R, DU 6 NOVEMBRE 1984**

Je soussigné .....  
(nom et prénoms)

Né le : ..... à : .....  
(date de naissance) (commune et pays de naissance)

Fils de : ..... né à : .....  
(nom et prénoms du père) (commune et pays de naissance du père)

Et de : ..... née à : .....  
(nom de jeune fille et prénoms de la mère) (commune et pays de naissance de la mère)

Domicilié (adresse complète).....  
.....

Inscrit sur les tableaux de recensement

- en Algérie :

- en France (département) :

déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du service national et vouloir satisfaire aux dites obligations en ..... (2).

Fait à Douai le,  
(signature de l'intéressé)

Pour le Préfet et par délégation,